



Type de contrat entre un commerçant et une entreprise

Par **karinette**, le **06/01/2009** à **15:41**

Je suis créatrice d'entreprise, je viens de créer une conciergerie privée qui offre des services à des particuliers ou aux employés d'entreprises.

Afin d'exécuter certains services, je dois faire appel à des prestataires tels que pressing, coordonniers, fleuristes, traiteurs...

Je dois donc mettre en place un contrat avec ces prestataires afin de définir nos responsabilités respectives mais également d'établir la marge qui me sera rétrocédée sur les prestations que je leur apporte.

Je voudrais donc savoir de quel type de contrat il s'agit. S'agit-il d'un contrat de sous-traitance, ou de prestation ou autres...

Merci pour votre réponse.